



7<sup>th</sup> Slow Food  
International Congress  
Chengdu, China  
September 29-October 1, 2017

## STRUCTURE D'ORGANISATION

Le Congrès donne mandat aux organismes dirigeants élus à Chengdu pour le lancement du processus de réforme de l'Association Slow Food, qui devra aboutir, à titre indicatif, à la tenue d'un Congrès en 2020, lors de l'événement Terra Madre à Turin. Le vote et l'entrée en vigueur de la nouvelle organisation structurelle auront lieu à cette occasion. La finalité de cette modification est de rendre notre organisation plus fonctionnelle afin de relever les défis et d'atteindre les objectifs politiques stratégiques définis dans le document présenté et approuvé par le Congrès, puis réitérés dans la déclaration de Chengdu. Les organismes dirigeants élus seront tenus de se conformer aux lignes directrices et indications suivantes.

1) Le réseau international Slow Food devra dépasser la vision du modèle associatif comme unique forme possible d'adhésion et de présence sur les territoires locaux. De nouvelles modalités et opportunités d'adhésion, d'engagement et de participation des personnes physiques seront mises à l'étude. Cette optique ouvrira potentiellement la voie à la constitution d'entités légales détachées de l'association, tant au niveau de Slow Food qu'à l'échelle locale.

2) Les rôles et fonctions des divers niveaux organisationnels de Slow Food (international, régional/national/, local) seront redéfinis.

L'objectif sera de clarifier les objectifs et les ambitions de chaque niveau, de manière à les rendre plus stratégiques et plus efficaces, tout en éliminant les nombreuses superpositions et les doublons qui existent aujourd'hui. L'autonomie des territoires sera préservée et renforcée. Dans le même temps, l'organisation devra créer des mécanismes contraignants quant à la participation des membres aux événements rassembleurs du Mouvement, tels que les campagnes mondiales. Aucune entité de ces niveaux organisationnels ne sera autorisée à exercer un droit de veto ou d'exclusivité sur son propre territoire, de telles mesures empêchant la formation de nouvelles formes de militantisme et d'adhésion à Slow Food. L'existence de Slow Food reposera sur deux niveaux fondamentaux : les communautés locales et l'entité internationale. Tous les autres niveaux seront considérés comme des structures de service et émergeront en cas de nécessité.

3) À l'échelle territoriale, les communautés locales restent notre point fort. Un réel travail pour redéfinir leur structure et leurs objectifs s'avère nécessaire. Elles devront être toujours plus ouvertes, inclusives et capables d'accueillir de nouveaux membres de tous horizons socioculturels. Elles devront davantage faire figure de groupes de militants locaux, et non de lieux assimilés à certains cercles dédiés à l'organisation d'événements visant à satisfaire leurs propres membres. Elles devront pouvoir choisir en toute liberté leurs activités et leurs actions prioritaires, tout en respectant leur devoir d'engagement dans la réalisation et le soutien des grandes campagnes internationales. Toutes les communautés locales existantes devront mettre à jour leurs objectifs et leur organisation structurelle conformément à la nouvelle organisation, et ce en amont du Congrès de 2020.

4) Les structures et les objectifs des entités régionales et nationales devront être redéfinis.

Elles seront définies comme des structures de service et devront clairement faire état de leurs ambitions, de leurs plans stratégiques et de leurs objectifs. Elles devront œuvrer davantage pour la mise en place des stratégies mondiales à l'échelle territoriale. Toutes les entités régionales et nationales existantes devront mettre à jour leurs objectifs et leur organisation structurelle conformément à la nouvelle organisation.

5) La structure, les priorités et les objectifs de Slow Food devront être redéfinis. Slow Food International devra se concentrer davantage sur la définition de la vision commune, de la stratégie, des objectifs, des lignes directrices et des activités potentielles à mener. Le rôle opérationnel de Slow Food devrait être axé principalement sur :

- Les contenus/les campagnes

- La communication
- La formation
- L'assistance aux territoires dans la recherche de financements et le soutien aux travaux effectués dans ces pays, y compris lors du lancement des divers projets.

6) La communication est un domaine stratégique sur lequel il faudra se concentrer.

Notre mode de communication devra être modifié afin de pouvoir expliquer plus simplement et plus directement qui nous sommes, sans pour autant faire l'impasse sur la complexité de notre message et la pluralité de nos projets. Nous devons trouver une manière de définir les différents niveaux (international, national/régional, local) de communication afin d'éviter les doublons et d'optimiser le travail.

L'utilisation de la marque devra faire l'objet d'une réflexion : la marque doit à la fois être protégée et mise en valeur pour éviter la fragmentation et la prolifération d'autres marques.

7) La recherche de fonds deviendra un domaine stratégique clé.

De nouvelles formules de financement pour Slow Food seront étudiées à tous les niveaux. Des stratégies spécifiques seront mises en œuvre pour l'implication des personnes physiques, des entreprises privées, des fondations et des institutions.

8) La participation du plus grand nombre de personnes possible à chaque niveau sera encouragée. En revanche, toute forme de hiérarchie et de bureaucratie excessive au sein des structures sera déconseillée.

